

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2007)
Heft: 213-214

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

EN BREF



ARGOVIE

• La police a exhumé un cadavre enterré dans un bois à Neuenhof. L'homme de 39 ans qui habitait à Leibstadt a été assassiné par balles. Il était porté disparu depuis le 25 janvier. La police suppose que le meurtrier est lié à un club-sauna dont la victime était l'un des propriétaires.



BERNE

• Le Grand Conseil bernois veut maintenir les forfaits fiscaux accordés à de riches étrangers. Par 87 voix contre 59, il a rejeté un amendement des Verts déposé dans le cadre de la révision partielle de la loi sur les impôts. Plusieurs députés ont cité à la tribune le cas de Johnny Halliday qui s'est installé dans la station de Gstaad.

• Vreni Kneubühl est décédée dans sa 87^e année à Berthoud. C'était l'une des jodleuses les plus connues de Suisse, entre 1937 et 2000. Elle a effectué des tournées aux États-Unis et au Japon. Elle est surtout célèbre pour ses interprétations des compositions du père du jodel Jakob Ummel.

• La ville de Berne a enregistré l'année dernière une diminution du nombre de délits de 14,6 % par rapport à 2005. Cette évolution réjouissante est toutefois ternie par l'explosion de la violence chez les jeunes, a relevé la police municipale.

• Le site de loisirs et de découvertes dédié au clown Grock sera réalisé à Saint-Imier. Les responsables de ce projet ont écarté les candidatures de Porrentruy et de Delémont. Ils doivent maintenant trouver le financement de leur projet. Celui-ci, initié par Laurent Diercksen, s'inscrit dans un concept culturel et touristique qui

entend utiliser la renommée du clown pour valoriser la région ainsi que le monde du spectacle. L'artiste Grock, de son véritable nom Adrien Wettach, a vu le jour à Loveresse, dans le Jura bernois, le 10 janvier 1880.



BÂLE-VILLE

• La Fondation Beyeler fête cette année ses dix ans d'existence. Fin 2006, ce musée, qui accueille la collection réunie pendant soixante ans par Ernst Beyeler, avait organisé 29 expositions temporaires (en plus de la collection permanente) et reçu plus de 2,7 millions de visiteurs du monde entier. L'année prochaine, Samuel Keller, le directeur d'Art Basel, prendra les commandes de la Fondation.

• Au-devant d'une nouvelle restructuration, Clariant a plongé dans le rouge l'an dernier. Le groupe chimique bâlois, qui va réduire son effectif de 10 % d'ici à 2009, a essuyé une perte nette de 78 millions de francs contre un bénéfice de 192 millions en 2005. Le plongeon provient de la perte affichée dans les activités abandonnées qui comprennent entre autres les unités Life Science Chemicals et Custom Manufacturing.



BÂLE-CAMPAGNE

• Une femme de 81 ans a été retrouvée étranglée dans l'appartement de son petit-fils à Allschwill. Dans le même appartement, l'ex-amie du petit-fils, âgée de 32 ans, a tenté de se suicider. L'enquête doit établir si elle est responsable de la mort de la vieille dame.

• Des centaines de poissons sont morts à Laufon dans un ruisseau qui venait d'être renaturé. Ils n'ont pas survécu à la grande quantité de purin qui s'est écoulée par erreur dans le cours d'eau. Un paysan a voulu transférer le purin d'une fosse à une autre,

mais avait oublié de fermer un écoulement.



FRIBOURG

• L'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss enseigne de nouveau à l'Université de Fribourg. Il avait été professeur à la faculté des sciences économiques et sociales depuis 1984, puis doyen de cette faculté de 1996 à 1998.

• En 2006, 172 167 personnes ont visité le château de Gruyères, soit une hausse de quelque 4 500 personnes par rapport à l'année précédente. Un million de personnes ont fait le déplacement depuis 2001.

• La fontaine du village de Sugiez est fortement contaminée par de l'uranium. Comme mesure d'urgence, les autorités y ont apposé la mention « eau non potable ». Le chimiste cantonal a été chargé d'enquêter.

• Un recours contre l'ouverture d'un internat islamique en ville de Fribourg a été déposé par une association de quartier. Elle a aussi déposé une requête pour l'arrêt des travaux jusqu'à la décision du tribunal. Le permis de construire concerne l'aménagement d'un internat pour écoliers avec salles de prière et d'enseignement dans un immeuble d'habitation.



GENÈVE

• Les syndicats ont récolté plus de 9 000 signatures pour leur double référendum s'opposant au transfert d'actifs de l'État à l'aéroport de Genève et aux Transports publics genevois (TPG). La votation doit se dérouler au mois de juin. Les référendaires craignent la privatisation rampante de l'aéroport et des TPG.

• Le maire d'Onex (GE) René Longet a été condamné à huit jours de prison avec sursis et 1 700 francs d'amende ainsi qu'au paiement des frais administratifs pour avoir conduit en état

Dans les cantons

▷ d'ébriété. Les faits se sont déroulés en septembre dernier.



SAINT-GALL

• Un médecin saint-gallois a été inculpé d'homicide par négligence après la mort d'un détenu africain à la prison d'Alstätten (SG). Celui-ci était mort de déshydratation lors d'une grève de la faim.



GRISONS

• L'évêque de Coire Amédée Grab, 77 ans, quitte ses fonctions après avoir passé huit ans et demi à la tête du diocèse du chef-lieu grison. Le pape Benoît XVI a accepté sa démission. Amédée Grab est évêque de Coire depuis 1998. Il avait succédé au très contesté Wolfgang Haas que le Vatican avait transféré à Vaduz.



JURA

• Onze chasseurs jurassiens impliqués dans une affaire de braconnage ont été condamnés à des amendes. La police et des gardes-faune avaient découvert en novembre un chevreuil non déclaré camouflé dans le véhicule de l'un des chasseurs.

• Le PDC dénonce dans un communiqué les 18 millions de déficit du canton. « Une situation d'autant plus grave que nous vivons dans une situation économique favorable et que la majorité des cantons ont des résultats positifs ». Le PDC Jura s'engage à mener une politique financière rigoureuse et responsable : « éviter la création de nouveaux postes et de nouvelles prestations, demander au gouvernement de se pencher avec un regard critique sur l'organisation de l'État, envisager d'éventuelles di-

minutions de postes par des mises en retraites anticipées, ... ».



LUCERNE

• Un réseau de trafiquants de drogue a été démantelé dans le canton de Lucerne. Quatre hommes et une femme de 23 à 31 ans originaires des Balkans ont été arrêtés. Plus d'un kilo de cocaïne, un kilo de marijuana, 260 grammes de haschisch, 480 grammes d'ecstasy, 235 doses de LSD et des amphétamines ont été saisis, de même que 7 000 francs en liquide. Les coups de filet ont eu lieu à Lucerne et Ebikon.



TESSIN

• Lors d'un contrôle de vitesse, un automobiliste étranger a été flashé à 222 km/h sur l'autoroute A2 en Léventine (TI). Il a été frappé d'une interdiction de circuler en Suisse et a écopé d'une amende de 2 500 francs.



NEUCHÂTEL

• La police neuchâteloise a démantelé une importante filière de cocaïne entre l'Amérique latine et la Suisse. Sept kilos et demi de drogue ont été saisis, représentant environ deux millions de francs. Les deux principaux organisateurs, d'origine dominicaine, sont sous les verrous.

• Le bateau à vapeur Neuchâtel, construit en 1912 et immobilisé dans le port de la ville depuis presque quarante ans, naviguera à nouveau sur les Trois-Lacs. L'association Trivapeur en a récemment fait l'acquisition pour 600 000 francs. Sa rénovation devrait coûter 8 millions supplémentaires.

• La tomme neuchâteloise est de retour sur les étals. Le principal fabricant à grande échelle de ce fromage a été autorisé à reprendre la production, interrompue en juin 2005 après la détection de plusieurs cas de listériose.



NIDWALD

• Les petits Nidwaldiens apprendront finalement le français en primaire, après l'anglais. Dans le sillage du vote zurichois de novembre, le Grand Conseil est revenu sur sa décision antérieure de repousser l'enseignement de cette langue au secondaire. Mais la volte-face du parlement s'est faite avec un écart de huit voix seulement.



ZURICH

• Quelques jours après être sorti de prison dans son pays, un Allemand de 43 ans a attaqué une banque à Dietikon et pris deux hommes et une femme en otage. La police a pu l'arrêter peu de temps après, sans heurt.

• Les étrangers ne pourront pas voter ou être élus au niveau communal dans le canton de Zurich. Le Grand Conseil a rejeté par 94 voix contre 56 une initiative individuelle qui avait obtenu le soutien du gouvernement et de la gauche.

• Le parlement zurichois a refusé de limiter le nombre de vols à l'aéroport de Zurich-Kloten. Les députés ont rejeté une initiative populaire qui souhaitait par ce biais réduire les nuisances sonores dans les zones habitées autour de Kloten.

• Le Grand Conseil zurichois a entériné une nouvelle loi sur l'aide sociale, qui doit permettre de mieux lutter contre les abus. Les autorités pourront réduire, voire supprimer une rente durant un certain temps si son bénéficiaire ne coopère pas, donne de fausses informations ou re-

fuse un travail adapté. Les responsables pourront également distribuer des amendes.



SCHAFFHOUSE

- La petite ville de Stein am Rhein fête ses 1 000 ans cette année. Pour célébrer cet anniversaire, la Poste a édité trois timbres de 85 centimes avec des photos de la localité.



SOLEURE

- Le bateau SO11 de la police cantonale soleuroise a brûlé et coulé à sa place d'amarrage du Ritterquai à Soleure. Un acte criminel n'est pas exclu. Les travaux d'extinction ont été compliqués par du carburant qui s'écoulait, a indiqué la police soleuroise.



VALAIS

- Les deux loups, un mâle et une femelle, abattus en Valais en automne dernier ont réintégré le canton. Désormais naturalisés, les deux spécimens trônent l'un au Musée d'histoire naturelle et l'autre au service de la chasse.
- Le village d'Unterbäch, dans le Haut-Valais, a commémoré le 50^e anniversaire du premier vote des femmes en Suisse. Les anciennes conseillères fédérales Elisabeth Kopp et Ruth Dreifuss étaient de la partie. Les deux politiciennes ont salué le courage dont ont fait preuve les habitants du village en se rendant aux urnes le 3 mars 1957. Sur décision du conseil communal et contre l'avis de la Confédération et du canton, les femmes ont pour la première fois participé ce jour-là en Suisse à une votation fédérale.



SAINT-GALL

- Les gardes-frontière suisses ont saisi 15 kilos d'héroïne au poste de douane de Diepoldsau (SG). La drogue, convoyée par un Slovène de 26 ans, était dissimulée dans le réservoir d'essence du véhicule.



VAUD

- À une écrasante majorité (89 voix contre 9), le Grand Conseil vaudois a adopté les nouvelles lois sur les religions. Le canton compte désormais trois religions reconnues officiellement : la protestante, la catholique et l'israélite. Les députés ont apporté une seule modification majeure au projet : l'obligation d'un dialogue entre les religions.
- Après Le Simplon, sauvé grâce à la mobilisation de milliers de donateurs, un autre vapeur du Léman va être sauvé. La rénovation de La Suisse va commencer en octobre. Elle est estimée entre 10 et 12 millions de francs. L'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL), qui compte près de 10 000 donateurs, apportera environ 80 % de cette somme. Le solde sera comblé par la Compagnie générale de navigation (GGN) grâce à ses récentes augmentations de capital. L'avenir de plus de la moitié de la flotte historique est désormais assuré. Les cantons avaient payé les rénovations du Montreux et du Savoie. Quant au Rhône, il est apte à naviguer pour les quinze prochaines années.



THURGOVIE

- La police cantonale thurgovienne a contrôlé 420 passagers le temps d'une soirée dans quatorze trains ré-

gionaux et dans des gares. Treize jeunes entre 16 et 25 ans ont été arrêtés pour possession de stupéfiants ou pour resquille. L'objectif de ces contrôles était d'élever le niveau de sécurité dans les trains et les gares.



URI

- La réalisation du projet de mega complexe touristique à Andermatt se concrétise. Le Conseil fédéral a donné son feu vert à l'adaptation du plan directeur cantonal. Le gouvernement avait déjà approuvé en septembre une dérogation à la lex Koller sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers en faveur du projet. Celui-ci envisage de construire un complexe offrant 3 000 lits.
- La commune d'Altdorf reçoit cette année le Prix Wakker 2007 de l'organisation Patrimoine Suisse. Le chef-lieu du canton d'Uri est récompensé pour son développement du territoire respectueux du paysage, qui comprend des constructions et des rénovations exemplaires.



ZOUG

- Trois inconscients ont échappé de peu à la noyade. Deux jeunes de 17 et 18 ans fortement avinés sont tombés dans les eaux froides du petit lac d'Aergeri (ZG), après avoir volé des kayaks. Leurs appels à l'aide ont heureusement été entendus par des riverains et ils ont pu être secourus. Souffrant d'hypothermie, ils ont été hospitalisés et dénoncés à la justice.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET